

# Commune d'ALRANCE

## PROCES - VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2025

Président : CLUZEL Bernard

Secrétaire de séance : DRULHE Thibault

Présents :- BONNEFOUS Alfred - BONNEFOUS Jean-Louis - CAPOULADE Sébastien – CLUZEL Bernard – COUDERC Frédéric – DRULHE Thibault – SOUYRIS Emile

Procurations : SOUYRIS Maryline à CLUZEL Bernard - VERDIE Bernard à BONNEFOUS Jean-Louis - GAUBERT Anne à DRULHE Thibault

### **Ordre du jour** :

Délibération projet réfection des couronnements des murs de clôture du cimetière d'Alrance

Délibération approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie

Délibération repas de Noel des anciens prix repas et encaissement chèques pour les 65 ans à 74 ans.

### **Approbation par le Conseil du Procès-verbal de la séance du 12/12/2024 par 10 Voix**

### **Lancement du projet de restauration des couronnements des murs de clôture du cimetière**

Le projet prévoit la réfection des chapeaux des murs sur la partie ancienne du cimetière d'Alrance.

Un devis a été présenté pour un montant de 32 530 € HT

le financement sera assuré par subventions et fonds propres.

### **Subvention pouvant être obtenue par l'Etat la D.E.T.R ( dotation d'équipement des territoires ruraux)**

Les murs de clôture des cimetières, fourchette comprise entre 20 % et 40 %

### **Subvention pouvant être obtenue par le Département**

Taux de subvention : jusqu'à 30 % du montant des travaux éligibles (*H.T collectivités*).

L'échéancier prévisionnel des travaux sera le suivant :

- Début des travaux envisagés pour septembre 2025
- Fin des travaux envisagés pour novembre 2025

### **Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie**

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire d'Aveyron Ingénierie qui s'est tenue le 5 novembre 2024, dont nous avons adopté les nouveaux statuts. Des modifications étaient nécessaires pour assurer la bonne marche de l'accompagnement. Cette modification implique désormais que chaque adhérent procède à une validation de ces nouveaux statuts par son assemblée délibérante.

### **Repas des anciens Noel 2024**

Comme l'indique l'invitation au repas des anciens du 14 décembre 2024 pour les personnes âgées de 65 ans et plus et leur conjoint le prix du repas est fixé à 27 euros par personne. Il est gratuit pour les personnes de 75 ans et plus.

Pour rappel le budget CCAS étant clôturé au 31/12/2024, ces encaissements d'une valeur de 270€ représentant 10 repas à 27€ seront encaissés sur le budget principal en 2025.

### **Questions diverses**

Trou cour d'école.

Distribution bulletin

Fin de séance à 22 heures 30